

BONNES PRATIQUES FABRICATION COSMÉTIQUES (ISO 22716) : UNE NORME ET UNE EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE - QR180 BEST

L'ISO 22716 définit les règles des Bonnes Pratiques de Fabrication des produits cosmétiques.

Le Règlement (CE) 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques est entré en application le 11 juillet 2013 dans toute l'Europe. Il abroge la Directive 76/768/CEE (du 27 juillet 1976). Ce règlement reprend et renforce des dispositions déjà existantes dans l'ancienne Directive mais introduit également des changements majeurs, avec des responsabilités étendues et de nouvelles contraintes aux entreprises du secteur des Cosmétiques. L'obligation de conformité des conditions de production des produits cosmétiques aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) constitue l'un des principaux changements imposés par ce règlement. Cette formation est conçue pour permettre aux acteurs du secteur Cosmétique de faire face aux enjeux majeurs qui conditionnent la poursuite de la mise sur le marché de leurs produits.

OBJECTIFS

- Identifier les principes fondamentaux des BPF cosmétiques pour les mettre en œuvre.
- Acquérir les connaissances réglementaires afin d'assurer la qualité du produit.
- Retenir les exigences et les caractéristiques de la norme ISO 22716 pour la fabrication, le conditionnement, le contrôle et le stockage du produit au travers de discussions pratiques.

PROGRAMME

1. Principes et objectifs des BPF pour les produits cosmétiques

Objectifs du module : Comprendre le contexte réglementaire. Comprendre les bénéfices attendus.

2. Personnel : Formation et Hygiène

Objectifs du module : Connaître les points importants en termes d'organisation. Comprendre les exigences relatives à la formation et à l'hygiène.

3. Les locaux

Objectifs du module : Comprendre les exigences de ségrégation des zones. Comprendre les exigences des flux matériel, personnel et produits.

4. Les équipements

Objectifs du module : Connaître l'importance des spécifications des équipements. Comprendre les exigences pour le nettoyage. Comprendre l'intérêt de la maintenance préventive.

5. Matières premières (MP) et articles de conditionnement (AC)

Objectifs du module : Comprendre les exigences de spécifications pour les MP et AC. Savoir identifier les produits et assurer leur traçabilité.

6. La production

Objectifs du module : Comprendre les exigences concernant le processus de fabrication des activités de préfabrication à l'expédition.


7. Le laboratoire de Contrôle de la Qualité


Objectifs du module : Savoir comment assurer la fiabilité et la qualité des résultats au laboratoire.

8. La sous-traitance

Objectifs du module : Comprendre les exigences concernant la sous-traitance.

Domaines concernés

 Cosmétiques

 Disponible en français

Présentiel Inter
2 jours


Public visé


Toute personne de l'industrie cosmétique voulant maintenir et améliorer sa maîtrise des exigences BPF et GMP.
Toute personne devant appliquer ou faire respecter les BPF et GMP.
Tout partenaire ou prestataire des industries de la santé et de produits cosmétiques.


Pour aller + loin
QR150, QR160


Pré-requis
Aucun


Les avantages de nos formations

 Jeux et Cas Pratiques

 Évaluation des acquis : QCM

 Attestation de formation

 Évaluation de la qualité de la formation

 Session en classe virtuelle : [contactez-nous](#)

[Accéder au programme complet](#)

Format inter, intra et elearning possibles. Consulter le calendrier des sessions déjà programmées p. 8 et 9 ou sur le site internet : cvo-europe.com

Nous contacter pour toutes demandes ou adaptation de la formation à un handicap.

BONNES PRATIQUES FABRICATION COSMÉTIQUES (ISO 22716) : UNE NORME ET UNE EXIGENCE RÉGLEMENTAIRE - QR180

BEST

9. Les processus d'amélioration

Objectifs du module : Comprendre les processus de gestion des déviations et de gestion des modifications. Connaître le processus de gestion des réclamations et des rappels. Connaître le processus d'audit interne.

10. La documentation

Objectifs du module : Connaître le processus de gestion documentaire. Comprendre les bonnes pratiques de documentation.